



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 7 novembre 2018

Renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport : pensez-y !

Pour voyager à destination de la métropole ou de l'étranger, toute personne doit être en possession d'un titre d'identité ou de voyage en cours de validité. Certaines destinations ont des conditions d'entrées spécifiques (validité du passeport d'au moins six mois à compter de la date de retour en France ou détention d'un visa). Il convient donc de vous renseigner auprès des ambassades et consulats des pays concernés ou sur le site internet France Diplomatie (www.diplomatie.gouv.fr) avant d'entreprendre un voyage.

Pour rappel, les mineurs doivent être munis d'une pièce d'identité personnelle en cours de validité.

Pour être sûr que votre titre vous soit remis dans un délai compatible avec vos dates de voyage, prenez dès à présent vos dispositions :

- **vérifiez la date d'expiration de votre carte nationale d'identité** ou de votre passeport et de ceux de vos proches, ainsi que le nombre de pages encore disponibles sur votre passeport, et si cela est nécessaire, faites renouveler sans délai votre titre ;
- **rendez-vous à la mairie** ou la mairie annexe de votre choix pour une demande de carte nationale d'identité ou pour une demande de passeport. Afin de gagner du temps et sécuriser les informations, il est conseillé d'effectuer votre pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr> avant de vous rendre à la mairie.
Attention : certaines mairies ou mairies annexes fixent des rendez-vous pour le dépôt des demandes. Pensez à vérifier le délai d'obtention du rendez-vous pour anticiper la date de mise à disposition finale du titre demandé.

La délivrance d'un passeport temporaire d'urgence est une mesure exceptionnelle, strictement limitée à deux situations d'urgence : impératifs humanitaires ou médicaux et raisons professionnelles sur présentation des justificatifs correspondants.

Aucun passeport d'urgence ne sera délivré en dehors de ces situations exceptionnelles.

